132438 - Est il permis au médecin de cesser le jeûne quand il est fatigué pour avoir soigné des malades?

question

Est il permis à un médecin dans un situation normale de cesser le jeûne quand il se sens fatiguer pour avoir soigné des malades. Comment le juger s'il effectue une opération chirurgicale d'une longue durée? Le jugement peut il différer si le médecin a affaire à une urgence?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'est pas permis au médecin de cesser le jeûne à cause des soins qu'il prodigue aux malades, à moins qu'il soit confronté à un cas grave qui nécessite que le médecin traitant déjeune. Dans ce cas, il lui est permis de rompre le jeûne puisqu'il s'agit de sauver une âme à protéger.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète, Muhammad, sa famille et ses compagnons.

Signé

Cheikh Abdoul Aziz ibn Abdoullah ibn Baz, Cheikh Salih al-Fawzan, Cheikh Abdoul Aziz Aal Cheikh, Cheikh Baker Abou Zayd